

8 Choses qu'il faut savoir sur la législation du Cannabis et les Jeunes en Ontario



01. N'ayez pas peur d'appeler le 911 en cas d'urgence.

Vous ne pouvez être accusé ou déclaré coupable en cas d'urgence médicale causée par une drogue.



Qu'est-ce que la légalisation signifie pour moi?



02. Si vous avez moins de 19 ans, le cannabis n'est pas légal pour vous.

Vous pouvez quand même recevoir une amende, être affecté à un programme de prévention, faire l'objet d'une contravention ou être accusé.

03. Si vous avez moins de 19 ans :

- La possession de moins de 5 grammes entraîne une amende.
- La possession de plus de 5 grammes entraîne une accusation
- La culture du cannabis entraîne une accusation
- La vente du cannabis entraîne une accusation
- Le partage avec toute personne de moins de 18 ans entraîne une accusation

04. Si vous avez 19 ans et plus, vous pouvez recevoir une contravention, une amende et/ou être accusé de :

- Possession de plus de 30 grammes
- Culture de plus de 4 plantes par maison
- Vente de cannabis
- Partage avec toute personne de moins de 18 ans

Où est-ce que je peux fumer ou vapoter du cannabis?



05. Si vous ne pouvez pas fumer une cigarette à cet endroit, vous ne pouvez pas y fumer ou vapoter du cannabis.

Première fois

Une amende pouvant atteindre 1 000 \$

Deuxième fois

Une amende pouvant atteindre 5 000 \$

06. Vous pouvez recevoir une amende pour fumer ou vapoter du cannabis :

À moins de 20 mètres d'une école, de terrains de jeux ou de sports, et de centres récréatifs

À moins de 9 mètres des entrées d'un hôpital d'un restaurant et d'une terrasse

Qu'est-ce que je dois savoir sur la conduite?



07. La conduite avec du THC dans votre système est une conduite avec facultés affaiblies - les mêmes peines que pour la conduite en état d'ébriété s'appliquent au cannabis.

08. S'il y a du cannabis dans la voiture, il ne peut être facilement accessible à aucun des passagers (en stationnement ou au volant).

SOURCE

Gouvernement de l'Ontario. (2019) Législation du cannabis. Repéré à <https://www.ontario.ca/fr/page/cannabis>

POUR PLUS DE RESSOURCES pour soutenir votre travail auprès des jeunes qui consomment du cannabis et d'autres substances, consultez notre bibliothèque en ligne sur le Travail Jeunesse exchange.youthrex.com



YOUTHREX
Research &
Evaluation eXchange

www.youthrex.com
@REXforyouth